

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 9 MAI 2016**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 03/05/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 13/05/2016

**Voeu n° V-2016-1**

**Voeu pour l'arrêt des baisses des dotations de l'Etat à nos  
communes**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU

**Excusés :**

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction du Secrétariat Général**

**Voeu pour l'arrêt des baisses des dotations de l'Etat  
à nos communes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Il y a plus de 18 mois, lors de sa séance du 15 septembre 2014, le Conseil municipal a adopté une motion soutenant la demande de l'Association des Maires de France de mettre fin à la réduction des dotations qui ont pour but de compenser les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités. A ce jour, cette demande n'a pas été prise en compte.

La Ville de Niort a vu sa dotation forfaitaire de DGF passer de 12 904 983 euros en 2013 à 8 737 097 euros en 2016, soit une baisse de 4 167 886 euros (- 32,30%). Pour 2016, cette baisse est de 17,45 % soit moins 1 846 856 euros par rapport à 2015, ce qui représente une ponction encore plus importante (-147 000 euros supplémentaires) que celle initialement prévue au budget primitif 2016.

Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, nos communes ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources. En outre, l'Etat a décidé unilatéralement l'augmentation de 1,2% du point d'indice dès 2016. Cette décision, constitutive d'un rattrapage, entraîne néanmoins pour la Ville une dépense nouvelle de 120 000 euros pour 2016 à inscrire au BS et de 480 000 euros par an supplémentaires dès 2017.

La Ville de Niort a pris, depuis deux ans, la mesure des contraintes qui lui sont imposées. C'est ainsi que dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, elle veille à ne pas alourdir la pression fiscale sur les Niortais, à améliorer la situation de la dette mais aussi à maintenir une capacité à investir indispensable au soutien de l'activité économique et au développement de la Ville. Cette contraction des ressources implique de partager les efforts tout en préservant le soutien que la Ville apporte aux associations humanitaires et caritatives ou au CCAS avec la mobilisation de 5 millions d'euros (+ 2,5%) pour répondre aux besoins croissants en matière d'interventions sociales. De la même façon, la jeunesse et l'éducation sont des priorités pour lesquelles la Ville renforce son action en mobilisant plus de 1,1 million d'euros en investissement (+ 365 000 euros par rapport à 2015), en instaurant la restauration collective le mercredi et en pérennisant les référents périscolaires dans chaque école.

Au regard du caractère insoutenable de la combinaison des réductions de dotations, des contraintes sur les collectivités locales et du risque qui pèse sur la cohésion sociale, l'investissement et le développement économique, la Ville de Niort apporte son soutien à la demande des associations du bloc local (Association des Maires de France, Villes de France, France Urbaine, Association des Petites Villes de France, Association des Communautés de France, Association des Maires Ruraux de France) d'abandon de la dernière tranche de baisse des dotations prévue en 2017.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	5
Excusé :	3

Monsieur Pascal DUFORESTEL, Conseiller municipal, Madame Elodie TRUONG, Conseillère municipale, Monsieur Alain PIVETEAU, Conseiller municipal, Madame Josiane METAYER, Conseillère municipale et Monsieur Christophe POIRIER, Conseiller municipal, n'ayant pas pris part au vote

Le Maire de Niort

Signé

**Jérôme BALOGÉ**